



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Formulaire d'accord préalable entre une entreprise et un étudiant pour la réalisation du stage de 2^{ème} année

Département Packaging, Emballage et Conditionnement - PEC

Avant de remplir ce formulaire d'accord préalable, vous devez prendre connaissance des règles concernant les aspects pédagogiques, administratifs et juridiques qui sont énoncées dans la notice explicative de la convention de stage. Ce formulaire doit ensuite être rempli intégralement et signé par les deux parties afin d'être validé par les responsables pédagogiques des stages au sein du département PEC.

L'étudiant (Nom, Prénom)

Adresse personnelle :

N° de Sécurité Sociale :

N° d'Étudiant :

Courriel :

Téléphone :

et **l'Organisme d'accueil**

Responsable légal :

Adresse siège social :

N° de SIRET :

Courriel :

Téléphone :

Fax :

déclarent être d'accord sur les modalités de déroulement du stage qui sont décrites dans le paragraphe suivant :

Activités confiées au stagiaire durant le stage :

Thème :

Service d'accueil du stagiaire :

Nom, Prénom de l'encadrant :

Fonction :

Tél. :

Courriel :

Fax :

Dates de début :

Date de fin :

Durée en semaines :

Montant de la gratification obligatoire¹ :

€ / mois

Date :

Signature de l'étudiant

Signature du responsable de
l'Entreprise

Affaire suivie par
Florence Ieola
Téléphone :
+33(0)4 90 84 38 24

Fax :
+33(0)4 90 84 38 68

Courriel
florence.ieola@univ-avignon.fr

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

IUT
Campus Agroparc
337 Chemin des Meunajeries
BP 1207
84 911 AVIGNON Cedex 9
Tél. +33 (0)4 90 84 14 00
Fax. +33 (0)4 90 84 00 77
iut@univ-avignon.fr
<http://www.iut.univ-avignon.fr>

¹ L'étudiant doit percevoir de l'organisme d'accueil une gratification au moins égale à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale pour 35 heures de travail hebdomadaire (soit la somme est de **554.40 € /mois** au 01/09/2015).